

MAIRIE DE VILLEMOSAN

2 rue du Prieuré
49370 VILLEMOSAN

Etaient présents : M. BELOUIN Michel, Mme FOUGERE Catherine, Mme VIVIEN Valérie, M. ROLLAND Yohann, M. VALE Cédric, M. LAMBERT Luc, Mme PIROIS Géraldine, M. ROLLAND Thiébaud, Mme BESSONNET Josianne, M. MOREAU Mathieu, Mme JOLY Josselyne, M. DOISNEAU Mickaël, Mme BEZIAUD Lilane

Etaient excusées : Mme ROULEAU Catherine, Mme PAVION Stéphanie

Monsieur MOREAU Mathieu a été nommé secrétaire de séance.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL **DU 2 JUIN 2014**

1) RENOUELEMENT DES MEMBRES DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

Dans le cadre du renouvellement de la commission communale des impôts directs, la commune doit transmettre à la Direction départementale des Finances Publiques de Maine-et-Loire. Une liste de membres pour cette commission est validée par le conseil municipal et proposée à l'administration concernée.

2) DECISION MODIFICATIVE

Par courrier du 20 mai dernier, la Préfecture de Maine-et-Loire nous fait part de déséquilibre sur des opérations d'ordre de transfert entre les sections de fonctionnement et d'investissement. Il convient de prendre une décision modificative sur le budget principal.

L'assemblée accepte à l'unanimité de prendre cette décision modificative.

3) COMMISSION APPEL D'OFFRES

Par délibération du 9 avril dernier, le Conseil a procédé à la constitution de la Commission appel d'offres en élisant les titulaires.

Or la Préfecture demande de délibérer à nouveau afin de procéder à l'élection de membres suppléants.

Trois membres suppléants ont ainsi été élus.

4) ETUDE DE DEVIS

Après étude de différents devis pour l'acquisition d'un système d'arrosage l'entreprise MOSSET de Candé a été retenue pour la somme de : 349.94 € T.T.C

Après étude de différents devis pour l'acquisition d'une bache piscine l'entreprise REVA Piscines de Saint Georges sur Loire a été retenue pour la somme de : 760.36 € H.T soit 914.43 € T.T.C.

Après étude des devis pour l'acquisition d'une remorque l'entreprise MOSSET de Candé a été retenue pour la somme de 503.33€ HT soit 604 € T.T.C.

Après étude des devis pour l'acquisition de matériel pour la clôture du terrain d'entraînement, l'entreprise CASTORAMA de BEAUCOUZE a été retenue pour la somme de : 1 300.00 € T.T.C

5) RYTHMES SCOLAIRES

Dans le cadre de la simplification de la réforme des rythmes scolaires proposée par le nouveau ministre de l'éducation, les communes ont la possibilité de modifier le positionnement des Temps d'Activités Péri-éducatives (TAP).

La précédente décision avait été de positionner la demi-journée supplémentaire de classe le mercredi matin, et d'arrêter la classe à 15h45 les quatre après midi, en les complétant avec les TAP jusqu'à 16h30.

Suite à un nouveau questionnaire envoyé aux parents, le comité de pilotage s'est à nouveau réuni le 26 mai. Comme il est désormais possible de concentrer les TAP sur une demi-journée, il en ressort que le souhait des parents s'oriente vers cette option.

Le conseil municipal valide la demi-journée et la positionne le vendredi après midi en accord avec les membres du comité de pilotage.

Il reste néanmoins un certain nombre de points à clarifier, notamment le mercredi, avec le service de la cantine du midi et la prise en charge des enfants l'après midi pour les parents qui n'ont pas de solution de garde alternative. Il reste également à définir le choix d'un prestataire et la prise en charge financière de cette réforme entre les aides diverses, la collectivité et les familles.

6) COMPTES RENDUS DE COMMISSIONS

Bulletin :

L'ensemble des pièces sont arrivées pour effectuer la mise en pages.

Une version informatique va être envoyée à la commission et une version papier pour une relecture précise.

Embellissement :

Il est possible de s'inscrire pour le concours avant le 16 juin prochain. La remise des prix aura lieu le 11 octobre à 10 h 45 à la salle de l'Auxence. Un diaporama sera diffusé ce jour.

Le règlement a été modifié à savoir : « Le jury est autorisé à pénétrer dans les jardins et à prendre des photos en l'absence des personnes participantes ».

Sentiers : Une réunion avec le Foyer Rural concernant les sentiers est prévue le 18 juin prochain.

Les panneaux des sentiers ont été achetés par la CCOA mais n'ont jamais posés.

Echappée Belle :

Le conseil d'administration aura lieu le 17 juin prochain à 20 h 30.

Toute personne souhaitant y participer peut s'y rendre.

Bibliothèque

Une réunion est prévue le 14 juin prochain à 9 h 30.

Le Conseil doit réfléchir à fixer un prix d'adhésion pour les familles.

Eclairage public

Dans le programme de rénovation avec le SIEMML les candélabres de la rue de l'Auxence seront remplacés. La couleur retenue est le vert étant identique à la rue voisine.

Le conseil devra réfléchir à un nouveau programme pour 2015.

Aménagement devant le Mairie :

Après avis de la DDT il est décidé de ne pas replacer les gardes corps devant la mairie.

Les normes de sécurité sont respectées.

Remplacement du personnel durant la période estivale

Jonathan CARAMELLI sera affecté aux services techniques du 1^{er} juillet au 31 juillet prochain et à l'accueil piscine camping du : 1^{er} août au 31 août prochain.

Abri bus

Un complément de commande a été effectué auprès du fournisseur pour terminer son installation.

Prochain conseil

Lundi 23 juin 2014 – 20 heures

Le secrétaire de séance

Mathieu MOREAU

Le Maire

Michel BELOUIN

